

Reçu le : 02-04-2016

Publié le 22-11-2016

La segmentation des marchés linguistiques : manifestations et enjeux socioéconomiques en Côte d'Ivoire
The segmentation of linguistic markets: manifestations and socio-economic issues in Cote d'Ivoire

Kouakou Mathieu KOFFIK*¹

¹Université Alassane Ouattara Bouaké, Côte d'Ivoire

Résumé

Nous convenons avec Jean-Louis Calvet et Lia Varela(1999) pour dire que “L’objet d’étude de la linguistique n’est pas seulement la langue ou les langues, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique”. Du point de vue sémantique, cela sous-entend qu’une étude s’intéressant à la langue doit, de manière indiscutable, tenir compte des considérations sociales dans lesquelles elle s’inscrit. L’enjeu, c’est de mener des réflexions linguistiques en rapport avec le contexte social de la communauté concernée. Notre article vise, ainsi, à parler de la langue en la liant solidement au corps social dans lequel elle évolue et en insistant sur ses différentes imbrications sociales dont les hommes sont, en réalité, les vrais acteurs.

Mots-clés : réflexionslinguistiques, langue, sémantique, contexte sociale, socioéconomique

Abstract

We agree with Calvet and Varela about the fact that “the subject of discussion of linguistics is not only the language or languages but also the social community through its linguistic aspect” (1999). From a semantic point of view, it means that a study that deals with language is to unquestionably take in account social considerations in keeping with it. The issue is to conduct linguistic discussions in keeping with the social context of the concerned community. Our work, indeed, deals with language in keeping with the social body in which it develops and emphasizing on different social overlapping where men are real actors.

Keywords:linguistic reflections, language, semantics, social and socio-economic context

Introduction

Considérée comme « *La partie sociale du langage* » ou « *Une institution sociale* » (Leimdorfer François, 2010), la langue est incontestablement l’élément qui ne retrouve la plénitude de son sens que dans le contexte social. Elle est indissociable des communautés humaines au sein desquelles elle agit par des rapports de force permettant à ceux qui se l’approprient efficacement de se doter d’un nombre importants de pouvoirs dans leur vie sociale. Notre article qui s’intéresse à cet élément de construction sociale doué d’immenses atouts se permet de satisfaire quelques objectifs. Il s’agit, de prime abord, de

*Auteur correspondant: mathieu.kouakou@csrs.ci

démontrer sa grande utilité dans la vie des hommes. Dans le prolongement de notre réflexion, nous nous intéresserons à la description d'un certain nombre de fonctions qui lui sont intimement associées dans ses manifestations en société. Enfin, il s'agira d'attirer l'attention des autorités étatiques sur la nécessité d'y accorder un intérêt particulier dans la résolution des problèmes ayant trait au développement. Cependant, pour que ces différents objectifs soient pleinement atteints, il faut indiscutablement nous soumettre à quelques interrogations dont les réponses nous plongent au cœur de la validité scientifique de ce travail. Quels avantages peut-on tirer d'un marché linguistique segmenté ? Dans le même élan, quels sont les pouvoirs dont une langue dispose pour s'ériger en un organe de segmentation de marchés ? D'ailleurs, que peut-on entendre par marchés dans une réflexion linguistique ? La réponse à cette problématique réside dans trois parties solidement liées. La première s'attache à prendre le postulat du cadre théorique. La seconde tranche du travail est intitulée la segmentation des marchés linguistiques. La troisième et la dernière, se nomme la segmentation des marchés linguistiques et la gestion bancaire en Côte d'Ivoire.

1. Cadre théorique

Le cadre théorique de ce travail ne peut mériter sa place que si l'on prend en compte les positions contradictoires de Saussure et de Bourdieu sur les études linguistiques. Le premier, dans son argumentaire, fait montre d'un mépris du cadre social à l'intérieur duquel les recherches linguistiques se réalisent et s'intéresse seulement aux seuls aspects linguistiques. Le second, quant à lui, rejette une telle approche dans ses réflexions vis-à-vis des langues. Il le démontre en soulignant que « Les linguistes n'ont d'autres choix que de chercher désespérément dans la langue ce qui est inscrit dans les relations sociales où elle fonctionne, ou de faire de la sociologie sans le savoir » (1990). Au sortir de ces prises de positions, le lexique français s'est enrichi de nouveaux termes à savoir « les marchés linguistiques » et le « marché linguistique » sur lesquels cet article peut s'appuyer pour sa compréhension. En outre, il y a le rapport langue/univers humain et la dynamique linguistique qui peuvent apporter leur contribution à la saine appréciation et à l'orientation de nos différentes réflexions.

1.1. Rapport langue/univers humain

L'homme vit, très souvent, dans un univers clos c'est-à-dire dans un espace bien circonscrit à l'intérieur duquel il projette et fait prévaloir sa vie par des rapports d'intérêts et de domination. Dans cette entreprise, il met constamment en éveil sa pensée qui s'oppose radicalement à la grandeur physique de son univers. Ainsi, du seul fait de sa présence dans cet univers en tant qu'être pensant, l'homme pose inévitablement à sa pensée le problème de définition de sa relation avec celui-ci. Un tel rapport constant conditionne l'homme au besoin d'expression de sa pensée dont la satisfaction ne s'opère que par le biais des représentations linguistiques que cette pensée aura parvenu à se donner. L'expérience que l'homme a de son univers semble, à notre sens, très certainement condition de la définition de celui-ci avec tous les objets constitutifs s'y afférents. Le mot « définir », dont les déclinaisons se répartissent entre le nommage, l'explication ou la présentation des faits ou des choses dans leur propre identité, propose la langue comme un ensemble de solutions apportées par la pensée aux problèmes posés dès les origines par la constitution ou l'organisation de son univers. Cette attitude que l'homme s'approprie, bien évidemment, fait de lui l'être d'exception avide de

conquérir son autonomie vis-à-vis d'un univers auquel il doit absolument se soustraire d'une manière progressive aux différentes forces d'assujettissements. Il s'agit, en fait, de faire en sorte que l'univers lui appartienne, peut-être, proportionnellement en opposant à ce dernier où il habite un autre qui habite en lui-même et dont il est le lieu d'existence au titre d'être pensant. Distinct de l'animal parce qu'être doué de parole, l'homme possède de façon naturelle, comme le dit Ronald Lowe (2007), son univers qui est celui de la langue :

faite d'idées regardantes, de représentations instituées, transformables lors d'un acte de langage en idées regardées. Les actes puissanciers de représentation qui font le contenu de la langue résultent bien davantage (...) d'une analyse du grand face-à-face de l'homme et de l'univers que du petit face-à-face de l'homme et de l'homme, lieu privilégié de la manifestation du discours (...).

L'homme, être pensant et d'idées, domine sa nature environnementale dans l'approche manipulatrice de la langue qui, elle-même, est utilement redevable de sa structure à un ensemble de situations émanant de l'expérience humaine commune à laquelle sa pensée ne peut aucunement échapper. On remarquera que tous les systèmes sur lesquels repose la structure grammaticale de la langue obéissent à une unique volonté : traduire fidèlement la représentation de contrastes que la pensée doublée d'un rôle d'observateur de l'univers expérientiel et de constructeur du langage se doit d'assumer. Ces contrastes formatés sur la base de plusieurs oppositions tels que la forme, la grandeur, la quantité et le mouvement sont exprimés en termes de lexique. Sur ces oppositions peuvent se greffer d'autres telles que le système de la personne, de l'article et de la préposition qui tirent leur source d'expérience de l'exercice même du langage humain. L'on peut donc en déduire que l'homme est un être d'exception parmi les autres dès lors qu'il se sait appartenir à un univers, lieu d'existence de toute chose. De la conscience que cet être réfléchi a de son appartenance à l'univers, s'offrent théoriquement à lui deux sortes d'attitudes. L'une recommande entièrement sa soumission ou sa maîtrise de ses propres forces qui, par le canal de sa pensée, le distingue d'ailleurs de celui de l'animal et donne sens à son être pensant. L'autre, revendiquant son autonomie, l'excite à s'insurger contre toutes formes interactives de l'univers physique ou d'habitation par de fortes oppositions de son univers psychique par lesquelles il parvient à dominer un tel univers avec ses représentations linguistiques. Au demeurant, on peut constater que l'homme bascule toujours dans la seconde attitude lors de ses différents agissements sociaux. Il cherche constamment à dominer son environnement c'est-à-dire à l'assujettir selon le besoin dont la satisfaction obéit à l'organisation de la pensée. Celle-ci tire sa puissance, son efficacité et son autonomie de la langue par laquelle elle devient réalisable et constructive en termes des contacts que l'homme lie avec ses semblables. Il convient donc de retenir que seule la langue a la possibilité de donner à l'être humain le pouvoir de convaincre son prochain, de lui arracher des biens et d'en acquérir.

1.2. Problématique de “le marché linguistique” et “les marchés linguistiques”

Après les positions contradictoires de Saussure et de Bourdieu sur la langue à la suite desquelles les termes “les marchés linguistiques” et “le marché linguistique” ont vu le jour, Pierre Bourdieu et Luis-Jean Calvet s'y sont attelés à canaliser leur sens. En effet, le premier auteur s'est montré très pragmatique en considérant le discours à la fois comme un message et un produit. Son plaidoyer repose sur l'idée selon laquelle la langue, en tant qu'un instrument

de communication, est à déchiffrer et surtout à apprécier par d'autres personnes dans un espace plurilingue. Il (1990) l'avoue clairement dans ce passage :

Le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré ; c'est aussi un produit que nous livrons à l'appréciation des autres et dont la valeur se définira dans une relation avec d'autres produits plus rares ou plus communs.

L'auteur, par ces propos, veut relater tout le sens qui sous-tend le terme « le marché linguistique ». L'acception de ce syntagme découle nécessairement de l'existence des échanges toujours ordinaires qui s'établissent de manière quotidienne à l'intérieur des sociétés humaines. Ce sont, objectivement, des productions linguistiques de plusieurs personnes qui obéissent à une norme référentielle dans un Etat : la langue officielle. Il s'agit de restituer l'usage de cette langue ou de le légitimer dans un espace plurilingue à l'effet de permettre à tous de s'y conformer. Dans ce cas, l'on a plutôt un espace linguistique unifié dans ses pratiques linguistiques. D'où le terme « le marché linguistique ». Quant à Calvet, il reprend Bourdieu dans son rejet de reconnaître une société purement « stratifiée par référence à la langue légitime ». En d'autres termes, selon lui, l'existence de la langue officielle ou langue dominante dans une communauté linguistique ne doit pas exclure la pratique d'autres variétés linguistiques. On comprendra qu'il est favorable à la pluralité linguistique voire à la compétition linguistique dans le contexte social donnant ainsi lieu au terme « les marchés linguistiques » au détriment de celui de « le marché linguistique ». Dans le débat suscité par ce syntagme, Calvet a pu s'appuyer sur les propos de Charles Ferguson (1959) en ces termes : « Dans beaucoup de communautés linguistiques, deux ou plusieurs variétés de la même langue sont utilisées par certains locuteurs dans des conditions différentes ». Notre observation et interprétation des deux oppositions nous condamne à adopter une unique attitude : prendre fermement en compte les deux notions dans notre travail. L'explication que nous pouvons donner à cette position médiane tire son fondement du fait que, selon nous, ces deux termes, loin de s'opposer systématiquement, doivent être complémentaires pour que chaque individu puisse exprimer ses idées pour assouvir ses besoins dans une société en constante mutation.

1.3. Dynamique des langues

Dans les rapports entre les langues en contact, il y a toujours l'effet de diglossie : certaines langues subissent de façon constante voire drastique la loi des autres du point de vue de l'utilisation faite par les locuteurs. C'est donc en observant ce rapport de langue dominatrice et dominée, que les économistes sont parvenus à concevoir deux modèles de comportement linguistique. L'un dit, statique, part de l'hypothèse selon laquelle les locuteurs, probablement plurilinguistes, décident de l'utilisation de la langue en fonction de l'activité à exercer (Grin, 1990). L'autre, « dynamique » se réalise par l'utilisation de la langue au temps t influençant, à son tour, l'utilisation d'une langue au temps $t + 1$, puis $t + 2$, etc. (Grin, 1992). À l'analyse, il importe de reconnaître que les deux modèles font l'apologie de l'offre linguistique et la demande sociale en tant que deux notions intimement liées dans les marchés linguistiques

L'une comme l'autre concourt à la mise en œuvre de la manifestation de la production linguistique et de son insertion dans un contexte d'utilisation réaliste. En matière de définition, il faut retenir que l'offre linguistique s'appréhende comme le nombre de langues

ayant pouvoir d'exprimer les besoins de communication dans une communauté donnée ou dans une situation sociale précise. À l'opposé, la demande sociale se veut le nombre de situations linguistiques dans lesquelles la communauté linguistique ou le locuteur souhaite acquérir l'une des langues en contact pour le besoin d'intercompréhension.

Selon Abolou (1998), il existe, au total, huit formes de l'offre linguistique et de demande sociale. Mais pour les besoins de notre travail axés sur sa compréhension et son orientation, nous nous en tiendrons à deux : l'offre linguistique et la demande sociale fortes et l'offre linguistique égale à la demande sociale. L'offre linguistique et la demande sociale forte, comme marché linguistique, décrit un contexte sociolinguistique où il n'y a pas de langues dominantes, mais là où il existe également de très fortes offres linguistiques. Chaque locuteur vient avec sa langue et l'utilise en fonction du besoin à satisfaire. Bien évidemment, dans ces conditions, on ne peut réaliser qu'une demande sociale forte émanant de plusieurs besoins sociaux : débats ayant trait à l'école, aux nouvelles maladies comme le SIDA et au développement de nouveaux marchés économiques. Dans le processus de discussions, les langues d'interaction sont certainement celles d'influence mondiale : français, anglais, espagnol, portugais, allemand, etc. Quant au marché linguistique se caractérisant par l'offre linguistique égale à la demande sociale, ce qu'il faut en retenir, c'est qu'il exalte une situation linguistique où chaque locuteur parle sa langue et celle-ci va de pair avec une situation sociale précise. Autrement dit, chaque langue se voit dotée d'une capacité à appréhender tout besoin nouveau. C'est le modèle de marché linguistique propre aux pays africains qui doivent pouvoir expliquer les concepts nouveaux inhérents aux mentalités de la mondialisation ou de la globalisation.

2. La segmentation des marchés linguistiques

Dans le lexique français, au mot « segmenter » sont formellement associés certains dérivés tels que diviser, regrouper, fragmenter et repartir voire catégoriser les entités de mêmes natures. Du point de vue des marchés linguistiques, loin de considérer ces dimensions linguistiques, la segmentation relève du pouvoir de la langue de catégoriser les humains selon leur besoin, de leur imposer des attitudes et des choix dans leur vie quotidienne. Elle se consacre à mettre en reliefs qualités de la langue qui se constituent en une force de conquête et, peut-être, d'imposition des opinions de l'homme à ses semblables dans la vie sociale. La communication qui peut s'établir entre-deux voire plusieurs personnes soulève toujours la question des rapports de force entre elles dont l'enjeu consiste à mettre en exergue la richesse extérieure des acteurs. Dans ces échanges, c'est plutôt la parole qui se voit honorée parce qu'elle se présente comme l'élément d'extériorisation des valeurs intrinsèques et individuelles des hommes au point qu'elle responsabilise son auteur ou le condamne très souvent. L'effet de segmentation des marchés s'exerce ou se manifeste quotidiennement dans les différents discours. L'univers linguistique segmenté peut concerner directement le côté économique, culturel et social.

2.1. Le marché linguistique et économique

La langue est certainement l'instrument de communication entre les hommes à laquelle l'on oppose des interprétations diverses. Pendant que certains lui attribuent des qualités de produit à apprécier, d'autres l'assimilent expressément à un signe extérieur de richesse. L'une ou l'autre qualification trouve son sens dans l'interprétation sémantique et se présente comme un

indice économique puisque dans ce domaine, la langue se mesure en comparaison avec d'autres langues en présence. Celle ayant une grande diffusion auprès des interlocuteurs exerce une certaine influence sur ces derniers si bien que les produits qu'elle propose sont mieux appréciés. L'effet économique qui peut s'en dégager dépend de l'excellente connaissance et d'utilisation des produits mis en jeu. Ainsi, la catégorisation des produits orchestrée par la langue ne peut véritablement prendre forme qu'à partir de l'instant où elle exerce constamment un certain prisme dans la conscience de ses utilisateurs. C'est ce qu'essaie de clarifier Bourdieu lorsqu'il affirme que :

L'échange linguistique est aussi un échange économique qui s'établit dans un certain rapport de forces symboliques entre un producteur pourvu d'un capital linguistique et un consommateur (ou un marché), et qui est propre à procurer un certain profit matériel ou symbolique (1990).

Dans cet énoncé, Bourdieu met en relief la puissance des discours tout en l'associant aux signes de richesse et d'autorité. Ces différentes qualités inhérentes aux productions linguistiques, que l'auteur retrace, trouvent leur explication dans les dispositions que ces dernières se donnent elles-mêmes et qui se cristallisent sur la structure sociale. Dans la cité, un discours émis est normalement évalué sous deux formes : soit il est obéit et accepté, soit il est désobéit et rejeté. Dès lors, l'homme est très souvent enclin à développer des stratégies sous formes symboliques pour captiver l'attention des autres sur lui et leur imposer ses idées. Le locuteur qui dispose d'un capital linguistique assez convaincant, donc cohérent et logique, est totalement libre de s'inviter dans le marché économique à l'aide des "stratégies de condescendances" selon les termes de Bourdieu. Elles consistent à se constituer en une force de manipulation destinée à agir sur la conscience du groupe de personnes auquel l'on s'adresse par des énoncés qui interpellent leur sensibilité tels que « je parle comme vous » où « nous sommes entre nous ». Dans le contexte de travail, la langue est perçue comme un facteur de productivité. Elle favorise et fortifie le rendement économique sous l'effet de la dynamisation de la communication qui se présente comme le besoin commun des travailleurs. Par ailleurs, dans les relations interhumaines au travail, la langue fait découvrir les intelligences et les créativité des acteurs à partir des nombreuses discussions au sein des groupes d'expression directe. Le travail, lui-même, en tant qu'activité physique mais beaucoup plus mentale, réside de manière tangible dans la connaissance et la maîtrise de quelques signes symboliques. Ce sont les lectures de rapports et de graphique sur un écran d'ordinateur, la rédaction d'une note de synthèse et la production des fiches postes qui interpellent incessamment la production ou la connaissance linguistique. La gouvernance des activités économiques par la langue est dénoncée par Josiane Boutet comme suit : « La part des activités de langage, orales comme écrites, augmente dans tous les métiers aux dépens des activités physiques de transformation de la matière » (1997). Le travail et la langue constituent ainsi les deux importantes formes de praxis dans la vie de l'homme. Ils s'interpénètrent et possèdent des propriétés communes tendant à imposer l'autorité de l'homme sur l'univers physique.

2.2. Le marché linguistique et culturel

Le marché culturel est tributaire de la pression géographique sur les sentiments linguistiques des hommes en société. Les attitudes qui accompagnent les productions linguistiques d'un locuteur en situation d'énonciation sont, de manière objective, des indicateurs caractérisant

son origine régionale. La régionalisation linguistique s'inspire essentiellement de trois traits linguistiques : lexicaux, syntaxiques et phonétiques (Calvet, 1993).

La régionalisation pure et dure s'aide, de manière incontestable, du lexique qui constitue en quelque sorte un repère de contacts humains. Au cours de la manipulation linguistique, les mots qui sont utilisés, du fait qu'ils assignent à leurs signifiés des caractéristiques culturelles, facilitent et catégorisent les individus selon leur mode de tradition. Dans une tentative d'exemplification, l'on peut s'intéresser à la Côte d'Ivoire, ancienne comme actuelle, dans laquelle les études ont montré l'existence d'environ une soixantaine de langues. Chacune d'elles étant solidement adossée à une ethnie, on peut sereinement conclure qu'entre les deux notions à savoir langue et ethnie, il existe un lien indissociable de sorte que parler de l'une renvoie systématiquement à évoquer l'autre et vice versa. Dans ce pays à forte densité linguistique, le peuple Baoulé, dominateur des autres groupes, est réparti sur toute la sphère géographique du pays. Le baoulé qui, assurant l'intercompréhension exemplaire entre ses locuteurs, est considéré comme la boussole à partir de laquelle ceux-ci se reconnaissent et retrouvent très souvent leur origine géographique voire culturelle. Cela dépend, fort heureusement, du vocabulaire mis à rude épreuve dans les différentes communications. Du point de vue sociolinguistique, les mots du baoulé, comme ceux des autres langues, possèdent de nombreux synonymes dont l'usage des uns au détriment des autres répond à la considération culturelle du peuple, mais dépend très fortement du choix arbitraire opéré par ce peuple. En région Walêbo notamment à Sakassou, les termes *cippe*, *n'dingan* et *wouzué* ont tous le même contenu sémantique à savoir « les querelles incessantes étouffées dans une même famille ». Parmi ces mots, *cippe* semble le plus employé pour dénoncer ces querelles interfamiliales. À Dimbokro, dans la région de n'zicomoé, on a approximativement les termes *cippe*, *n'dingan* et *ablà* pour désigner également « les querelles incessantes étouffées dans une même famille ». Mais ici, *hâbla* exerce un certain prisme sur les autres quand il s'agit d'évoquer ces comportements exécrables propres aux familles. Ainsi, si on estime que la vie en société est caractérisée par la mobilité des hommes, il est fort probable qu'un Baoulé se retrouve quelque part, loin de sa zone d'origine. L'utilisation de *sipê* par ce dernier dans une communication quelconque peut susciter une communion culturelle chez certaines personnes en soulignant de manière simultanée leur origine géographique. Ailleurs, si un autre individu énonce le mot *hâbla*, aussitôt des imbrications culturelles feront sensation chez d'autres personnes du même groupe linguistique et les feront fléchir vers la région de n'zicomoé. On notera donc que, sur la base de la culture mise en relief par des termes linguistiques, des groupes baoulés sont en mesure de se constituer par zone géographique. Cette fragmentation sociolinguistique a pu se consolider avec le discours fortement guidé par les éléments lexicaux. Outre le lexique, on peut évoquer la syntaxe qui concourt également à segmenter le marché culturel. Toujours avec l'exemple de la Côte d'Ivoire, il est beaucoup plus probant de comprendre la contribution de ce trait linguistique dans la segmentation culturelle. En effet, dans ce pays, la langue officielle n'est autre que le français. Dans les contraintes de la communication, les populations qui s'obstinent à l'utiliser le font en forgeant leurs discours sur la syntaxe de leur langue maternelle qui dénie l'emploi des articles. Cette attitude linguistique, qui une fois intégrée dans l'usage du français, confirme son utilisation approximative se dresse comme l'une des caractéristiques de la population ivoirienne plus prompte à la distinguer des autres peuples de l'Afrique de l'ouest. Quant à la

phonétique, disons que son apport à la segmentation du marché culturel est réel et incontestable. Lorsqu'elle se manifeste dans les productions linguistiques, l'information capitale à laquelle elle se livre consiste à signifier son écart vis-à-vis de la langue normée ou proclamer surtout un certain repli identitaire des locuteurs. En Côte d'Ivoire, les Dan ou les yacouba dont la structure des langues maternelles méconnaissent les sons [y, œ] s'éprouvent à les employer quand ils sont en situation d'énonciation en français. Cette situation n'est pas spécifique à cette communauté linguistique, mais elle est même propre aux sociétés humaines qui s'organisent en fonction des modes concrets d'interaction. Cela sous-entend que les êtres humains ne peuvent communiquer pleinement que lorsqu'ils ont accès à un système de représentations qui permet la communication et facilite la satisfaction des besoins. Christiane Loubier fait souligner ce processus de socialisation en ces termes :

Les systèmes de représentations symboliques, même s'ils ne sont pas directement observables, font partie intégrante d'un processus de reproduction culturelle et de socialisation. En même temps que les groupes sociaux aménagent leur univers physique concret, ils construisent donc simultanément leurs systèmes de représentations, d'expériences et de connaissances, en l'occurrence leur organisation symbolique (2008).

Par ces propos, l'auteur nous rejoint dans notre conception de la société conçue sur la base d'un système symbolique, lui-même, mandaté pour définir les modes de vie, les normes, les valeurs, les croyances et les idéologies desquels découlent nécessairement l'identité culturelle. À partir de là, il semble plus ou moins aisé d'affirmer que les difficultés ressenties par les Dan dans la prononciation des sons ci-dessus indiqués témoignent de l'identité culturelle de ce groupe linguistique en Côte d'Ivoire et participent de sa segmentation ou de sa catégorisation culturelle.

2.3. Le marché linguistique et social

Parler d'un quelconque marché linguistico-social, revient à évoquer la communauté linguistique qui se confond en un ensemble de variétés linguistiques superposées. Parmi ces dernières, une seule a, quelquefois, la capacité d'être reconnue par l'ensemble des locuteurs comme langue de référence, donc de modèle au point de se voir appelée langue standard. Cette dernière ne peut, en aucune autre façon, être dissociée du contexte social dans lequel elle fonctionne. Les autres variétés peuvent être définies selon les fonctions qu'elles assument dans une société particulière en l'occurrence la façon dont elles se développent du point de vue historique et les attitudes des locuteurs vis-à-vis d'elles. De manière incontestable, il sied de dire que dans toute société, les personnes sont classées en catégories et organisées en groupes. Au sein de ces groupes, les individus entretiennent entre eux des relations régulières construites autour des droits et devoirs des uns envers les autres. On peut qualifier ces groupes de catégorie sociale, elle-même, constituée d'un ensemble d'individus auxquels la société attribue quelque chose de commun. Quoi qu'on dise, qu'il s'agisse de la communauté linguistique ou catégorie sociale voire classe sociale, le marché social peut mieux s'appréhender dans le cadre des stratifications linguistiques. Comme le fait souligner Christian Baylon : « Le langage parlé est le principal moyen par lequel un individu intériorise les règles sociales » (1996). Ceci, parce que la langue en tant qu'instrument de communication, à savoir un système de règles ou de signes, est également un outil qui sert d'interaction sociale. Son utilisation implique des interlocuteurs de statuts sociaux parfois

différents dans une certaine situation de discours. La connaissance d'une langue suppose une production et une compréhension des phrases bien formulées et appropriées à une situation particulière. Dans les différents discours, le locuteur opère toujours un choix entre les différentes variétés ou les sous-codes de la langue dont il a la maîtrise, et cela, conformément à son statut social, à son style et à la situation de communication qui peut être formelle ou informelle. En la matière, le formalisme du discours réside dans les termes constitutifs de l'événement de parole au cours desquels l'on adopte des dispositions particulières : bien se conduire et parler correctement. Dans ces circonstances, un locuteur qui doit s'adresser à un auditeur d'un statut social élevé se contraint d'utiliser une variété de langue soutenue. C'est un individu qui, peut-être plongé dans une insécurité linguistique, a le souci d'élever son niveau de langue, donc de faire un saut qualitatif dans l'hypercorrection. Entre ces deux personnes, de statut social identique ou non, les discours sont empreints de critères strictement économiques : possession de moyens et de modes de production. L'un ou l'autre, du fait de son capital économique, culturel et social très forts témoignant incontestablement son évolution a le pouvoir d'énoncer la vision légitime du monde que les classes dominées ont l'habitude de subir. Ainsi, l'usage de la langue soutenue peut être considéré comme un critère pour catégoriser les individus relevant d'une classe sociale supérieure. Par contre, lorsque l'on se trouve en contact avec quelqu'un de familier c'est-à-dire en présence d'une connaissance très proche, le niveau de langue n'est pas trop surveillé. Il est donc qualifié de familier et la langue utilisée aussi familière, n'obéit en aucune attention particulière. Une telle langue sert d'instrument de communication entre les membres d'une même famille et de bureau qui sont quotidiennement en contact. On peut convenir du fait que la variété de langue familière met en opposition des personnes de niveau de vie modeste notamment des personnes qui se suffisent dans la société, mais qui agissent, très souvent, par des rapports de connaissance.

Le dernier niveau de langue à souligner est qualifié de spontané ou relâché. Cette spontanéité qui le caractérise réside dans l'excitation ou l'émotion dans laquelle est énoncé le discours et qui brise les contraintes d'une situation formelle d'utilisation de langue. Une telle variété linguistique concerne directement la basse classe sociale répartie entre les ouvriers, les manœuvres, les commerçants de l'informel, les apprentis de métiers, etc.

S'il y a lieu d'exemplifier le marché linguistico-social, il serait intéressant de le confronter encore à la Côte d'Ivoire, pays carrefour de l'Afrique de l'ouest où la stratification linguistique est très sérieusement développée. Dans ce pays où le français jouit d'un prestige de langue officielle, des catégories sociales ont été proposées par des études sociolinguistiques sur la base, bien entendu, de la puissance d'utilisation de cette langue du colonisateur. On en dénombre trois chacune ayant ses caractéristiques spécifiques (Koffi, 2011). Ainsi, on a pu noter la langue soutenue ou prescriptive, variété française très proche de la norme standard ou légitime. Ses utilisateurs sont considérés comme les élites du pays et sont assimilés aux universitaires, aux journalistes et aux hommes politiques. Ceux-ci, du fait de l'utilisation de la norme légitime du français, sont présentés aux yeux de la population comme une classe des personnes jouissant d'une aisance sociale en Côte d'Ivoire. Juste en dessous, vient la norme moyenne, médiane ou objective qui s'écarte de la norme légitime par l'intégration, dans son lexique, de plusieurs emprunts issus des langues maternelles. Il regroupe les utilisateurs des agents de l'administration et certains commerçants qualifiés qui

sont reconnus par une certaine aisance sociale, mais plus ou moins dominée par la modestie. La dernière norme à laquelle nous nous attelons à expliquer concerne exactement la norme relâchée ou subjective. Il s'agit du type de français qui désobéit, d'une façon objective et entière, le vocabulaire, la syntaxe et la grammaire de la norme légitime du français en Côte d'Ivoire. Les utilisateurs de ce français populaire sont, en général, taxés de pauvres et sont constitués des agents du secteur informel et des enfants de la rue. Les difficultés sociales auxquelles ils sont constamment confrontés se déportent, si ce n'est pas trop exagéré de l'affirmer ainsi, dans leur parler français si bien qu'ils sont facilement distinguables des autres communautés sociales. Quant aux langues maternelles, avouons-le honnêtement, leur usage prend le contre-pied du français et renseigne différemment sur les attributs sociaux liés aux locuteurs. En Côte d'Ivoire, la soixantaine de langues officielles étudiées ont chacune des locuteurs de la norme légitime. Ce sont, les masses paysannes avec certains résidents des bas quartiers urbains, donc des individus éprouvant toutes sortes de difficultés et dont la survie réside dans l'exercice des petits métiers. C'est à ces personnes que revient la survie des langues maternelles parce que dans leur combat de vie, elles expriment leur angoisse, leur malheur et leur joie. En outre, du fait de leur isolement de la modernité ou de la non-maîtrise de ses multiples modalités, elles s'attachent à leur tradition dont la pérennisation provient, de fort belle manière, de l'utilisation des langues locales. En dessous de cette norme standard ou légitime, il faut retenir la norme médiane utilisée exclusivement par certains universitaires et cadres de l'administration. Il est question des personnes socialement nanties qui, selon certaines ambitions inopinées au cours de leur vie, vont régulièrement dans les campagnes pour d'éventuels conseils et de renforcement de la tradition. Dans ces enjeux aux relents inavoués, ils s'obstinent à s'exprimer dans la langue maternelle et cherchent vainement à s'y conformer. La dernière norme à évoquer en l'occurrence la norme relâchée est systématiquement employée par les élèves et étudiants qui, par désintérêt des langues maternelles, les ignorent quasiment dans leurs différentes communications. On peut, quelquefois, constater à leur niveau certaines tentatives d'utilisation des langues, mais qui se soldent, très souvent, par un cuisant échec dès lors que les productions linguistiques sont entachées de la présence de plusieurs mots français. En somme, il convient donc de remarquer que le marché social se construit et se consolide avec l'apport des variations linguistiques. Le tissu social ne peut véritablement s'affranchir de certains aléas sociaux tels que la domination, la dictature, la manipulation, la frustration et le rejet des autres que si chaque individu peut librement exprimer ses idées dans la variété de langues qui lui convient. Cela concourt à l'éclatement des savoirs et des connaissances qui constituent le vrai gage d'épanouissement social, lui-même, en tant que stimulateur des actions de développement d'un pays. C'est pourquoi, il nous plaît de faire une proposition de segmentation des marchés linguistiques allant dans le sens du renforcement de la gestion bancaire en Côte d'Ivoire.

3. La segmentation linguistique et la gestion bancaire en côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est l'un des pays au sein duquel toutes les entités linguistiques sont associées. Cette pluralité linguistique présuppose également la présence sur ce sol de toutes les catégories sociales au nombre desquelles figure la communauté analphabète. Il s'agit d'une communauté marginalisée à cause de son incapacité à s'approprier efficacement les questions d'écriture, de lecture et de calcul. Sa résistance aux difficultés de la vie repose très fortement sur son grand engouement pour les activités informelles. À dire vrai, le secteur

informel est employé par opposition au secteur moderne ou structuré et est assimilé un secteur d'économie populaire regroupant toutes les stratégies de survie et les modes de subsistance des couches sociales les plus pauvres et marginales. Il occupe près de 60 % des emplois urbains en moyenne en Côte d'Ivoire dont les acteurs sont regroupés en deux caractéristiques fondamentales: La première avec un taux de 68% est sans instruction et la seconde évaluée à 70 % seraient entre l'analphabétisme et le niveau primaire (Yao Koffi, 2001). On pourrait donc affirmer que les analphabètes sont très actifs sur le champ des emplois informels avec lesquels, d'ailleurs, ils subsistent dans la nation ivoirienne. Leurs handicaps qui sont la conséquence immédiate de leur incapacité à utiliser la lecture, l'écriture et le calcul sont nombreux et souvent inexplicables : Peur de l'administration et des questions de justice, peur et gestion plus ou moins chaotique des avoirs en banque. Notre approche du renforcement de la gestion des banques en Côte d'Ivoire recommande l'utilisation des langues maternelles dans le service à l'effet de mieux satisfaire les besoins des analphabètes. Cela nécessitera au préalable, sur la base d'une étude sociolinguistique réaliste, une nette connaissance des langues dominantes dans la communication d'une région du pays en dehors, bien entendu, du français. Si nous prenons l'exemple de Bouaké, la deuxième importante ville du pays, avec une enquête plus ou moins crédible, on pourra rapidement s'apercevoir que les langues maternelles dominantes seront le baoulé et le dioula. Dans ces conditions, il s'agira d'ouvrir des bureaux dans chacune des banques de cette ville stratégique dans lesquels deux personnes, l'une locutrice du baoulé et l'autre du dioula, pourront répondre efficacement aux besoins de certains clients analphabètes confrontés aux problèmes de retrait ou de dépôts d'argent. De manière objective, leur mission sera essentiellement constituée des remplissages des bordereaux de retrait ou de dépôts et de conseils de signatures auxquels pourront s'ajouter certaines explications en langue maternelle du client. Une telle attitude renforcera la sérénité et la confiance des analphabètes dans les agences de banques et sera, surtout, un stimulus pour accroître leur fréquentation. Le succès et la longévité de ce projet reposera sur le sens de responsabilité des autorités en charge des dites institutions financières. Leur attitude doit obéir inlassablement à ces exigences : une écoute attentive des locuteurs des deux langues maternelles, une excellente assistance financière à leur endroit et des réunions mensuelles requises. Au demeurant, il convient de retenir que c'est à ce prix que les banques de la Côte d'Ivoire auront l'occasion de soigner leurs images vis-à-vis des populations, en grande majorité analphabète, dont les questions d'épargne moderne ne sont toujours pas ancrées dans leurs différentes habitudes traditionnelles.

Les langues n'existent pas sans les individus qui les parlent et l'histoire d'une langue correspond à celle de ses locuteurs. Cela sous-entend qu'un discours s'inscrit toujours dans les exigences sociales de son énonciateur : assouvir un besoin pressant, décrier une injustice, proclamer la paix, louer l'amour, etc. Un marché linguistique segmenté obéit à ces principes cardinaux c'est-à-dire le fait qu'une communauté de personnes reconnue comme telle agit par le moyen d'une langue particulière aux fins de satisfaire des besoins précis. La segmentation des marchés linguistiques permet, donc, de faire la démonstration de la délégation des pouvoirs de domination des langues que ces dernières reçoivent des hommes vivant en société.

Bibliographie

- AOLOU C, 1998, *Développement et aménagement des ressources linguistiques : pour une sociolinguistique de développement en Afrique*, Conférence de SLAO, Abidjan, Juillet-Juin.
- BOUTET J, 1997, *Langage et société*, Paris, Editions du Seuil.
- BAYLON C, 1996, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan.
- BOURDIEU P, 1990, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- CALVET L-J, 1993, *La sociolinguistique, Que sais-je ?*, Paris, Presses universitaires de France.
- CALVET L-J et VARELA L, 1999, « De l'analogique au digital, à propos de sociologie du langage et/ou sociolinguistique et/ou linguistique », dans *Langage et société*, Paris.
- FERGUSON C, 1959, « Diglossia, Word », vol 15, cité dans CALVET Louis-Jean, *La sociolinguistique, Que sais-je ?*, Paris, Presses universitaires de France.
- Grin F, 1990, "The economic approach to minority languages", in *Journal of multilingual and multicultural development*.
- Grin F, 1992, "Towards threshold theory of minority language survival", in *Kyklos*.
- KOFFI K M, 2011, « Alphabétisation fonctionnelle en Côte d'Ivoire : approche méthodologique pour l'enseignement de la langue officielle, le français. », dans *Sudlangues*, n°15, Juin 2011, Dakar-Fann (Sénégal), p. 52-70, Disponible sur URL : <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/4.pdf>, Consulté le : 01-03-2017
- Leimdorfer F, 2010, *Les sociologues et le langage*, Paris, édition de la Maison des sciences de l'homme.
- LOUBIER C, 2008, *Langues au pouvoir politique et symbolique*, Paris, l'Harmattan.
- LOWE R, 2007, *Introduction à la psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'université de Laval.
- YAO K J-M, 2001, *Etude du secteur informel à travers les enquêtes auprès des ménages en Côte d'Ivoire*, Côte d'Ivoire, ENSEA.